



Commune de Cartigny

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2008**

Présent-e-s : H. Duriaux, président, F. Bosshard Dériaz,  
Y. Cogne, M. Gautschi, F. George, S. Gisler,  
I. Graber, S. Guignard, S. Kaderli, N. Pontinelli,  
J.-M. Schornoz

Excusée: J. Cocquio

Absent : J.-M. Beaupré

Assistent : F. Jaunin, maire  
D. Bolle de Paoli, adjointe  
C. Zach, adjointe  
M. Bocquet, secrétaire communale

Procès-verbal : S. Lörtscher, secrétariat

---

Le président ouvre la séance et donne lecture de l'ordre du jour.

**1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2007**

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité des membres présents, moins une abstention.  
(Absente lors de la dernière séance)

**2. Communications du bureau du Conseil municipal**

Repas de l'Escalade

Le président fait circuler les lettres de remerciements émanant des aînés.

Plan d'attribution des degrés de sensibilité au bruit

Le président fait savoir qu'il devient urgent de se prononcer sur ce dossier qui a été renvoyé en commission pour étude. MM. Wermelinger et Levental du département du territoire nous informent qu'ils sont disponibles pour rencontrer les membres de la commission afin d'apporter de vive voix des explications sur les DS et les incidences sur la vie du village. Le président propose alors de fixer rapidement une date et d'inviter ces derniers.

### Chauffage au bois

Le président fait savoir qu'une habitante de la co-propriété rue du Trabli a adressé en début janvier 2008 un courrier à l'exécutif ainsi qu'au Conseil municipal concernant des problèmes de chauffage et plus précisément des problèmes de réglage du thermostat dans l'immeuble qu'elle habite.

Le président précise qu'entre-temps, tout est rentré dans l'ordre. F. Jaunin informe que la mairie a répondu au courrier et donne quelques explications concernant le réglage de l'installation.

### Requêtes en autorisation de construire

Il est remis, à titre d'information, une liste relative aux autorisations accordées et refusée par le DCTI.

A ce propos, F. Jaunin apporte quelques explications par rapport au dossier d'ARIEX SA concernant la construction de deux immeubles de logements à la rue du Pré-de-la-Reine. En effet, malgré le préavis favorable de la commune et de la CMNS, le DCTI a refusé le projet se ralliant au préavis défavorable de la sous-commission d'architecture qui évoque notamment des raisons d'implantation des bâtiments, des rapports volumétriques entre les bâtiments non satisfaisants et des aménagements extérieurs ne permettant pas de préserver des surfaces de pleines terres côté jardin. Le promoteur a immédiatement réagi en déposant un recours auprès de la commission cantonale de recours en matière de construction contre cette décision.

Y. Cogne demande, si en écrivant à la commission de recours, cela pourrait appuyer le déblocage du projet. F. Jaunin fait savoir que la commune a la possibilité d'intervenir en procédure dans un délai de 30 jours. Cependant, cette possibilité n'est pas retenue.

Après discussion, il est décidé d'attendre les suites du recours et F. Jaunin propose de contacter Madame Nemeq-Piguet de la CMNS, pour savoir si la commune peut appuyer le projet.

## **3. Communications du maire et des adjoints**

### CABC

F. Jaunin fait savoir que M. F. Goetschmann a remis au DCTI les propositions d'insertions des panneaux photovoltaïques et précise que la CMNS a d'ores et déjà émis un préavis favorable sous réserve que les panneaux soient d'une surface unie et foncée et implantés sur l'ensemble de la toiture. En plus, ces panneaux produiront plus d'énergie, à savoir 16 mégawatts par année.

En ce qui concerne l'inauguration officielle de l'ensemble des bâtiments, F. Jaunin propose de fixer une date en septembre étant donné que les travaux des locaux pour les sapeurs-pompiers et la voirie ont pris du retard. Ils devraient être terminés en juin en même temps que les aménagements extérieurs. Néanmoins, suite à une forte demande, une visite et journée « portes ouvertes » aura lieu au mois d'avril. La date exacte est encore à déterminer.

Quelques personnes se sont plaintes de la forte poussière qu'engendre la décharge du bois dans le silo. Afin d'y remédier, Serbeco met au point un système qui devrait éviter que trop de poussière remonte lors de la décharge.

Les SIG ont constaté que la conduite d'eau sur le dernier tronçon de la route de Vallière est en très mauvais état; il est indispensable de la changer. Pour permettre l'exécution de ces travaux, le bus devra à nouveau être dévié par la rue du Pré-de-la-Reine pendant une durée

d'un mois environ. Un tous-ménages informant les habitants de la déviation du bus sera envoyé en temps voulu.

Y. Cogne donne quelques informations au sujet de la convention établie entre la CABC SA et Energie durable SA. En effet, la signature de cet acte a dû être reporté, vu les modifications qui doivent encore être apportées et une nouvelle version nous sera soumise dans les meilleurs délais.

Y. Cogne précise qu'il y aura deux conventions séparées mais liées l'une à l'autre; la première se réfère à l'entretien général et à la gestion du chauffage à bois et concerne la CABC SA et Energie durable SA; la deuxième sera relative à l'approvisionnement du bois et concernera Serbeco SA et la CABC SA.

F. Jaunin remercie Y. Cogne, I. Graber et P. Hess pour leur participation aux nombreuses réunions qui ont permis de réaliser ces conventions d'une extrême importance.

F. Jaunin informe qu'il a rencontré les SIG et qu'ils sont également intéressés par la gestion de la CABC SA; ils nous feront parvenir une offre.

F. George pose la question si l'entretien des panneaux solaires incombe à la CABC SA ou à la commune. F. Jaunin répond que l'exploitation des ces panneaux solaires sera gérée par la commune.

#### Réception de Bluewin TV

F. Jaunin donne lecture d'un courrier que Swisscom a envoyé le 13 décembre dernier au sujet de l'aménagement de l'infrastructure de Swisscom pour la réception de Bluewin TV. Swisscom a dû revoir la planification des travaux en cours et fixé de nouvelles dates de mise en service. Dès lors, la mise en service dans notre commune devrait avoir lieu pour le 3 juillet 2008. En ce qui concerne La Petite-Grave, le dossier est en attente.

#### Cimetière

F. Jaunin rappelle que le budget 2008 prévoit certains travaux d'entretien (remise à niveau du terrain près des emplacements) ainsi que la pose d'un columbarium. Il demande aux conseillers si la commission concernée veut se charger de ce dossier. Ceci n'étant pas le cas, la mairie s'occupera de choisir le modèle le mieux adapté à notre cimetière. Lorsque nous serons en possession d'une offre détaillée avec les matériaux choisis, elle vous sera soumise.

#### Tournoi de foot

F. Jaunin rappelle que Cartigny est chargé de l'organisation du tournoi de foot au printemps 2008. C. Zach propose de le faire un dimanche au FC Donzelle à La Plaine. La date n'est pas encore fixée, elle dépendra de l'agenda du FC Donzelle qui sera connu sous peu.

#### Local des jeunes

F. Jaunin fait savoir que l'exécutif a décidé de fermer provisoirement le local mis à disposition des jeunes de 14 à 18 ans à l'ancienne école. En effet, les utilisateurs n'ont pas respecté les directives d'interdiction de fumer et de consommer de l'alcool. Les photos en témoignent. Une convocation a été envoyée aux parents des jeunes et en attendant de discuter avec eux, le local restera fermé.

#### Jardin d'enfants

D. Bolle de Paoli informe qu'elle a fait part au comité des Cartiminois du mécontentement du Conseil municipal quant aux problèmes financiers rencontrés. Le comité en est conscient et regrette vivement cette situation.

Depuis le mois de janvier, deux enfants d'Avully fréquentent le jardin d'enfants à raison de deux matinées par semaine. Le jardin d'enfants d'Avully est débordé et ne peut plus accueillir de nouveaux enfants.

Des négociations sont en cours pour que la commune d'Aire-la-Ville paie une subvention annuelle pour les 3 enfants qui fréquentent notre jardin d'enfants. Cette somme représenterait une entrée d'argent bienvenue.

Une vente de pâtisserie sera organisée à l'école à 16h00 et devrait également renflouer un peu la caisse.

70 questionnaires ont été envoyés dans les communes de Soral et Avully ; les autres communes n'ayant pas répondu à notre demande. Dès le retour des questionnaires, les commissions sociales et finances devront se réunir pour discuter avec le comité des Cartiminois de la rentrée 2008.

#### **4. Propositions du maire et des adjoints**

-

#### **5. Propositions et questions**

J.-M. Schornoz constate que la déchetterie attenante au cimetière est très souvent dans un état lamentable et ceci principalement le week-end. Il se demande de quelle manière ce problème pourrait être résolu et de quels moyens la commune dispose pour améliorer cet état de fait. Après plusieurs propositions, il est décidé de créer une commission ad hoc « gestion des déchets » qui se chargera d'étudier les différentes possibilités. Les membres de cette commission sont S. Gisler, S. Kaderli, S. Guignard, N. Pontinelli et J.-M. Schornoz.

Fin de la séance 22h10.

Le président :

La secrétaire :

Un-e conseiller-ère :

.....

.....

.....